

Numéro 65 - 29 septembre 2020

Réouverture des écoles

Le syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse en action pour une réouverture sécuritaire



- [Arguments irresponsables du gouvernement du Québec - Geneviève Royer](#)
- [Les écoles de l'Alberta rouvrent dans des conditions difficiles - Kevan Hunter](#)

Réouverture des écoles

Le syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse en action pour une réouverture sécuritaire

Le Syndicat des enseignants et enseignantes de la Nouvelle-Écosse (NSTU) critique sévèrement le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour avoir rejeté ses revendications pour une réouverture sécuritaire des écoles.

Le NSTU écrit que le 8 septembre, les étudiants sont retournés en classe pour la première fois depuis mars lorsque les restrictions de la COVID-19 ont été mises en place. Il souligne qu'en dépit des engagements du gouvernement de veiller à la sécurité des élèves, des enseignants et de leurs familles, le plan final de retour à l'école est même inférieur aux directives de la santé publique mises en oeuvre dans d'autres endroits de travail de la Nouvelle-Écosse.

Selon le président du NSTU, Paul Wozney, le gouvernement a organisé des consultations avec le

syndicat pour discuter du plan, mais a finalement refusé de prendre en compte les conseils des enseignants sur des enjeux fondamentaux.

« La clé du succès pour une réouverture sécuritaire des écoles est la réduction de la taille des classes pour permettre la distanciation physique ainsi qu'une ventilation adéquate », écrit Paul Wozney. « Malheureusement, les écoles de la Nouvelle-Écosse ont été rouvertes sans ces mesures et les enseignants se retrouvent maintenant devant des classes renfermées et bondées, telles qu'elles l'étaient en février.

Selon le syndicat, depuis la publication du plan final de retour à l'école, le NSTU, ainsi que d'autres syndicats et les Parents de la Nouvelle-Écosse pour l'éducation publique exigent d'importantes améliorations.

Lors d'une conférence de presse organisée le 19 août par la Fédération du Travail, la présidente du Syndicat des infirmières de la Nouvelle-Écosse, Janet Hazelton, a dit que les Néo-Écossais avaient travaillé fort pour protéger les hôpitaux de la COVID-19 et avaient proposé qu'une approche semblable soit adoptée dans les écoles.

« La situation a été prise très au sérieux dans les hôpitaux et dans l'ensemble nous savions ce qui se passait et nous étions rassurés que les choses se passaient comme prévu », a-t-elle dit. « Ce n'est pas le même son de cloche que nous avons du système d'éducation, et c'est malheureux parce que, même avec des directives claires, le niveau d'anxiété pour le personnel d'hôpital au cours du premier mois était à son paroxysme. »

Pendant le mois d'août, le NSTU a aussi lancé une campagne avec le hashtag#SafeSeptemberNS appelant le gouvernement à prendre les mesures requises pour protéger les écoles de la COVID-19. Parmi ces mesures, on compte:

- la réduction de la taille des classes
- 2 mètres de distanciation physique pour tout le monde
- des masques pour tous ceux qui peuvent en porter
- des protocoles clairs pour bien informer les familles advenant une éclosion dans une école
- la transparence sur les conditions où un retour à l'apprentissage à distance deviendrait nécessaire
- des systèmes de ventilation adéquats

Au début du mois d'août, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Zach Churchill, a soulevé la colère des Néo-Écossais lorsqu'il a suggéré de façon irresponsable que pour les classes dont la ventilation n'est pas adéquate, il suffisait d'ouvrir les fenêtres à l'année longue et, pendant les mois d'hiver, d'augmenter le chauffage.

« Pour les enseignants, il est évident que les écoles ne sont pas prêtes à faire face à une deuxième vague de COVID-19 et que le plan actuel du gouvernement n'est tout simplement pas viable. Les vérifications des systèmes de ventilation n'ont pas été complétées. Les enseignants et les élèves ayant des problèmes de santé n'ont pas l'équipement de protection individuelle (ÉPI) requis. Le problème de la pénurie de chauffeurs d'autobus n'a été annoncé qu'après la reprise des classes. Et bien qu'on juge non sécuritaire que les députés retournent à l'Assemblée législative, des élèves sont entassés dans des salles de classe assis à des pupitres à peine séparés de quelques pouces les uns des autres », dit Wozney.

Le syndicat dit que la province a la responsabilité d'assurer la sécurité de l'environnement

d'apprentissage des étudiants et des enseignants, mais que ce n'est pas ce qui se passe et que le gouvernement rejette leurs recommandations. Par conséquent, le syndicat a annoncé que dorénavant les violations de la santé et de la sécurité liées à la pandémie seraient traitées comme des questions de santé et de sécurité au travail dans le cadre de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de la Nouvelle-Écosse. Les syndicats des enseignants de l'Ontario ont agi de la même façon pour obtenir une réouverture sécuritaire des écoles en intentant une poursuite contre le gouvernement ontarien pour avoir manqué à ses obligations de santé et de sécurité en vertu de la *Loi de l'Ontario sur la santé et la sécurité au travail*. Le syndicat demande à ses membres de faire part de toutes leurs préoccupations relatives à la sécurité au Comité mixte de santé et de sécurité au travail de leur école.

Le NSTU a aussi annoncé qu'il allait déposer un grief de principe contre le plan non sécuritaire de retour à l'école du gouvernement.



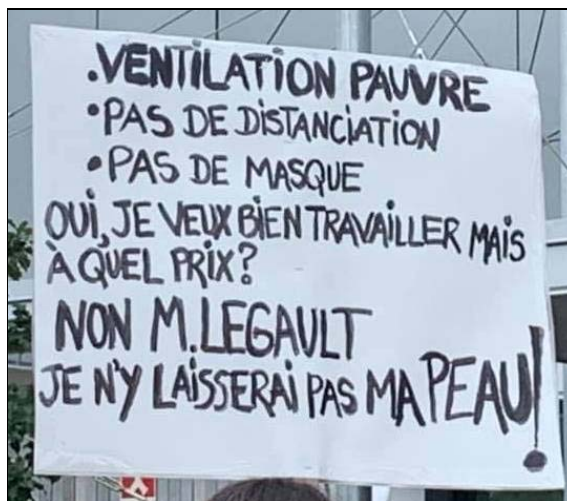
Arguments irresponsables du gouvernement du Québec

- Geneviève Royer -

Les 107 744 enseignantes et enseignants du Québec et leurs 1 216 791 élèves entament leur 5e semaine de rentrée scolaire sous la pandémie. Les travailleurs des écoles primaires et secondaires, dont le personnel enseignant, poursuivent les efforts qu'ils déploient depuis qu'ils sont revenus à l'école pour assurer leur sécurité et celles des élèves. Chaque jour, ils s'assurent de porter leur masque, de demeurer à deux mètres les uns des autres et de leurs élèves. Ils assurent une présence dans les lieux publics pour rappeler aux jeunes de porter leur masque, leur en fournir un en cas d'oubli ou de masque endommagé. Les enseignants ajoutent cette tâche à celle de fournir un enseignement de qualité et des activités pédagogiques dans un contexte où les déplacements sont limités – les élèves ne quittent pratiquement pas leur classe de la journée – et où ces derniers n'ont que peu ou pas accès aux activités culturelles et sportives parascolaires.

Ces efforts se heurtent aux arguments irresponsables du gouvernement du Québec pour s'assurer que les enseignants et les travailleurs de l'éducation ne décideront pas des conditions de la réouverture des écoles pour que la santé et la sécurité de tous et de toutes soit défendue.

Le 24 septembre, le gouvernement a dénombré 722 cas positifs actifs confirmés dans les écoles, soit 632 élèves et 90 membres du personnel. Cela portait à 1163 cas le nombre de cas positifs depuis la rentrée scolaire. À l'heure actuelle, 427 classes ont été fermées à l'échelle du Québec et rien ne laisse croire que le nombre des éclosions et des fermetures de classe va diminuer.



Cela ne convainc pas le gouvernement du Québec qu'il faut mettre en oeuvre la revendication des enseignants d'une distanciation physique entre les élèves dans les classes. Le gouvernement a déclaré que le problème des éclosions était un problème de « transition communautaire » du virus et les écoles ne font pas partie de la communauté selon lui. Le problème viendrait de l'extérieur, ce qui fait que les mesures de sécurité qui sont mises en place hors des écoles, dont la distanciation physique,

n'ont pas leur place à l'école.

Pourtant, une école est un milieu de vie où vivent ensemble plus de 8 heures par jour des centaines, voire plus de 2000 personnes dans certaines écoles. Les écoles font partie de la communauté et y jouent un rôle des plus actifs.

Le gouvernement se ferait couper en quatre plutôt que de réduire la taille des classes, et ce refus fait d'ailleurs partie de l'offensive antisociale qui se mène en éducation depuis plus de 30 ans. Observer une distanciation physique dans les classes, réduire leur taille, voudrait dire travailler avec les enseignants, les travailleurs de l'éducation et les élèves pour procéder à ces changements, les évaluer et les améliorer selon l'évolution de la situation. Cela créerait une atmosphère d'enthousiasme et un haut niveau de conscience dans les écoles parmi tous ceux qui y vivent et dans la société dans son ensemble. Les enseignants ne demandent qu'à contribuer à de tels changements pour le bien-être de tous et les étudiants seraient eux aussi enthousiastes à y participer. Les enseignants l'ont dit clairement à de nombreuses reprises et le gouvernement les a ignorés.

L'acharnement du gouvernement à garder tout le pouvoir de prendre les décisions entre ses mains, même si cela n'a pas de sens, l'amène à proposer la criminalisation de la jeunesse comme solution au problème d'enrayer la propagation de la pandémie.

Par exemple, une lettre du Centre de services scolaires de Portneuf (en Mauricie) adressée aux parents d'élèves les a avisés que la Sûreté du Québec a maintenant le mandat de donner des amendes de 560 \$ aux jeunes qui ne respectent pas le 2 mètres de distanciation lorsqu'ils sont à l'extérieur. C'est totalement irrationnel de prétendre que si le milieu de vie des élèves ne comprend pas la distanciation physique, celle-ci apparaîtra comme par miracle une fois les élèves sortis des écoles et de retour dans la « communauté », sinon c'est une amende qui règlera le problème.

Le gouvernement du Québec laisse entendre maintenant que si les statistiques sur les éclosions ne vont pas dans le sens qu'il souhaite, y compris dans les écoles, il pourrait bien envisager de les fermer partiellement ou en totalité.

Cette obsession morbide pour la défaite ne représente pas l'esprit des enseignants, des travailleurs de l'éducation ou des élèves ni du public. Les enseignants et les travailleurs de l'éducation ne veulent pas que les écoles ferment. Ils veulent enseigner aux étudiants et les protéger pendant la pandémie. Mais cela ne peut être réalisé qu'en vertu de standards élevés de santé et de sécurité sur lesquels le personnel enseignant et de soutien doit avoir un mot décisif à dire.

Le gouvernement doit abandonner son approche du « c'est ça ou rien » et respecter le droit de ceux qui enseignent aux jeunes et qui entretiennent les écoles de définir les conditions d'exercice de leur profession et métier, y compris et en particulier dans une situation de crise comme la pandémie de la COVID-19.

(Photo : N-H Nadeau)



Les écoles de l'Alberta rouvrent dans des conditions difficiles

- Kevan Hunter -

Les écoles ont rouvert en Alberta dans la semaine du 1er septembre. Le début d'une nouvelle année scolaire est toujours une source de grande énergie et d'enthousiasme, et les enseignants sont toujours

heureux d'être de retour en classe où les interactions si cruciales à l'apprentissage ont lieu. Les enseignants et tout le personnel ont travaillé très fort en vue de la réouverture dans des conditions extrêmement difficiles imposées par la COVID-19. Ce qui n'a pas rendu la tâche plus facile est le fait qu'ils ont dû composer avec un gouvernement qui est tout à fait indifférent à la question de la sécurité dans les écoles. Ce qui anime les enseignants et tout le personnel est la joie des élèves d'être de retour à l'école et à quel point il est important pour eux de garder les écoles ouvertes.

Déjà, 152 écoles en Alberta ont au moins un cas de COVID-19, 36 écoles ont une éclosion (c'est-à-dire, de 2 à 4 cas), et cinq écoles sont sous « surveillance », ayant cinq cas ou plus. Dans trois écoles, tout indique une transmission interne du virus[1].

CBC rapporte que, le 18 septembre, 67 membres du personnel et 831 étudiants des écoles publiques d'Edmonton étaient en confinement. En date du 21 septembre, 1 400 étudiants et plus de 90 membres du personnel des écoles publiques de Calgary étaient en confinement. Cela ne comprend pas les élèves

retenus à la maison et ayant des symptômes qui n'ont pas été déclarés positifs et ne sont pas liés à un cas d'infection.

Ceci aura tout un impact sur la disponibilité des enseignants suppléants requis pour remplacer les nombreuses absences. Lorsque les enseignants sont absents et qu'aucun suppléant n'est disponible, d'autres enseignants doivent s'occuper de ces classes, ne laissant aucun temps pour la préparation des cours. Cela pourrait mener à des surcharges de travail et créer un dépassement des limites prévues à la convention collective sur le temps accordé à l'enseignement. De nombreux enseignants à la retraite qui sont normalement disponibles comme suppléants choisissent de ne pas travailler dans les conditions actuelles.

Le gouvernement a rendu le port du masque obligatoire en tout temps à l'école pour tous les étudiants de la 4e à la 12e année. Tout le monde se lave les mains ou utilise du désinfectant régulièrement. Il n'y a pas de distanciation sociale et le gouvernement a rejeté du revers de la main les recommandations des enseignants que les classes soient réduites, prétendant que « ce n'est pas praticable », ce qui veut dire qu'ils comptent continuer de piller les fonds voués à l'éducation pour payer les riches. Rien n'est fait pour améliorer la ventilation, ce qui est pourtant une des directives très claires des autorités de la santé publique.

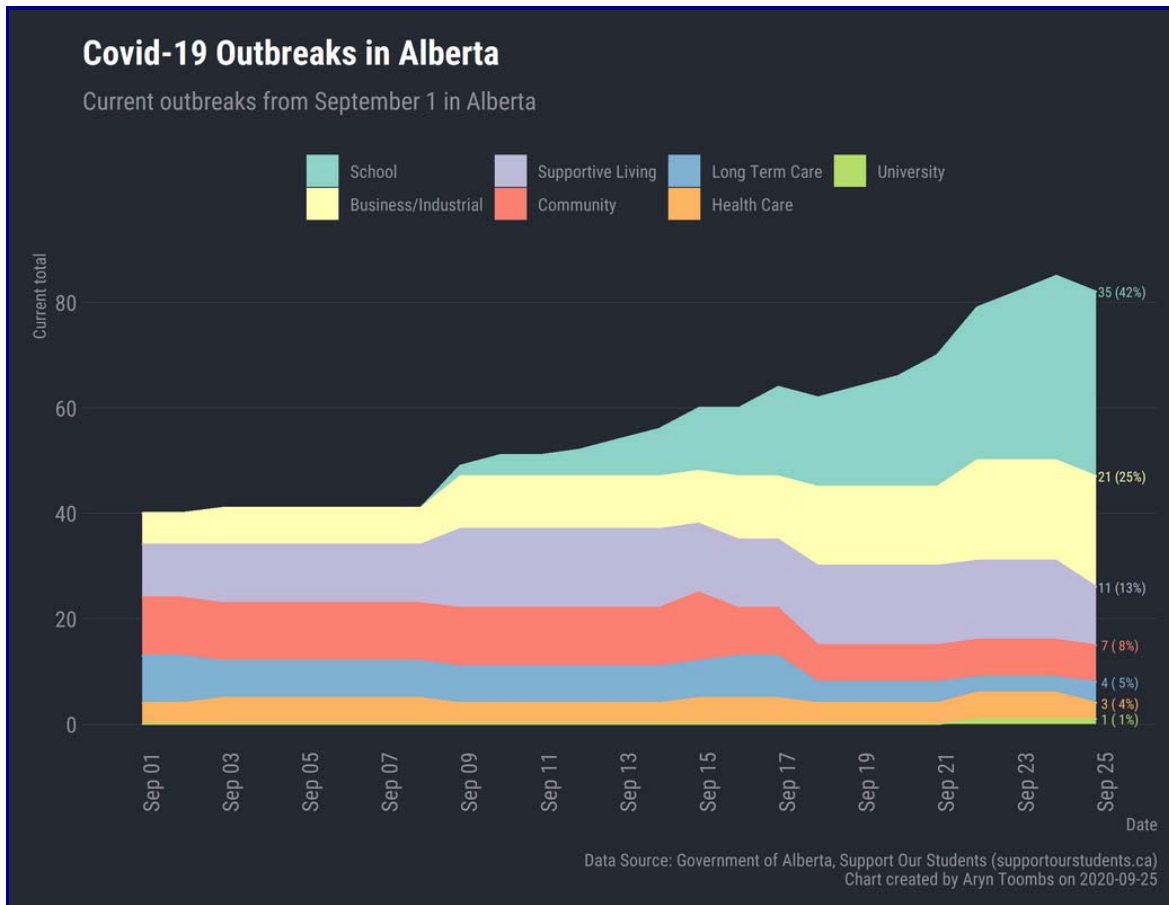
Le gouvernement Kenney n'assume aucune responsabilité pour la sécurité des élèves. « De l'opinion de l'Alberta, nous n'avons pas l'intention de faire de la microgestion pour nous sortir de cette situation », a dit Kenney. « Nous allons réussir à nous en sortir seulement si les gens assument leur responsabilité individuelle, et c'est ce que nous appelons les Albertains à faire ». Dans la même veine que cette notion de « responsabilité individuelle » et de « choix », les parents et les élèves ont le « choix » d'aller à l'école ou de rester à la maison et de s'inscrire à l'apprentissage en ligne.

Le gouvernement du Parti conservateur uni a réduit le financement de l'éducation et le budget demeure inférieur au niveau de 2019-2020, malgré tous les besoins créés par la COVID-19. Un quart des salles de classe ont plus de 30 élèves. Pour ce qui est de la « microgestion », en fait le gouvernement est en train de concentrer tout le pouvoir et les prises de décision dans le pouvoir exécutif. Par exemple, il a menacé de congédier les conseils scolaires qui ne font pas ce qu'on leur demande, et jeté à la poubelle le travail de milliers d'enseignants qui ont consacré temps et effort à développer un programme dont on a tellement besoin.

L'Association des enseignants et enseignantes de l'Alberta (ATA) mène actuellement un sondage



hebdomadaire, un projet de recherche pour avoir le pouls de la pandémie, en partenariat avec les médecins albertains et des spécialistes en maladies infectieuses. L'ATA rapporte que plus de 90 % des enseignants vivent des niveaux extrêmement élevés d'anxiété et d'épuisement. Les étudiants sont aussi affectés par le stress, non seulement par crainte de tomber malades ou d'amener la COVID-19 à la maison, mais à l'idée de porter le masque en tout temps et de rester assis à leur place pendant de longues périodes. Comme l'hiver approche à grands pas et qu'il fera bientôt trop froid pour dîner à l'extérieur ou pour que les enseignants sortent dehors avec leurs classes, la situation deviendra encore plus stressante.



Quarante-deux pour cent des infections à la COVID-19 en Alberta sont liées en ce moment aux écoles (cliquer sur l'image pour l'agrandir)

Dans ce contexte, les enseignants et les travailleurs de l'éducation, les parents et les citoyens préoccupés assument leur responsabilité sociale. Les enseignants ont pris des initiatives: ils ont notamment fabriqué leurs propres cloisons protectrices, organisé un retour progressif, un niveau à la fois, et fait en sorte que les enseignants se promènent d'une classe à l'autre pendant que les élèves sont stationnaires. Ils ont dû résoudre un grand nombre de problèmes et l'ont fait en peu de temps.

L'information doit être disponible sur les mesures à prendre lorsque les élèves sont identifiés comme ayant la COVID-19 pour qu'il puisse y avoir un discours public et une confiance dans le système. Lorsqu'un élève va à l'école et qu'il a la COVID-19, quels sont les critères pour décider qui doit se confiner ? Combien de temps y a-t-il entre le moment où l'élève passe un test de dépistage, obtient un résultat positif et que les autres élèves reçoivent la consigne de se confiner ? En l'absence d'une autorité publique qui fournit cette information, les étudiants, les parents et les enseignants se tournent vers le site Web de l'organisation Appuyons nos étudiants pour obtenir les données sur la COVID-19 dans les écoles. Cette information devrait être facilement accessible en tant que partie d'une campagne d'éducation publique et de redevabilité des autorités.

Les enseignants et les responsables de l'éducation prennent la parole. Le directeur de l'école secondaire Bowness à Calgary a publiquement mis au défi Jason Kenney et la ministre de l'Éducation Adriana LaGrange de venir passer une journée à l'école, porter un masque, se désinfecter, s'asseoir dans une salle de classe normale et suivre un élève pendant une journée.

La façon d'agir du gouvernement porte à penser que ses défaillances sont intentionnelles, qu'il cherche à créer un climat où les gens en arrivent à croire que le système public n'est pas à la hauteur et ne peut garantir une éducation sécuritaire. Ce que dit Kenney c'est que si vous ne voulez pas que votre enfant soit dans une classe de 35 ou 40 élèves, vous avez le « choix, c'est une question de responsabilité individuelle. » « Choisissez » l'école à la maison, ou si vous en avez les moyens financiers, une école privée ou à charte, et si vous ne pouvez pas vous le permettre, alors débrouillez-vous avec vos problèmes.



Les solutions viennent lorsque les gens assument leur responsabilité sociale comme ils le font présentement. Jamais il n'a été aussi important de fournir l'information et de développer la discussion sur comment aller de l'avant. La notion qu'il y a, d'une part, ceux qui gouvernent et, de l'autre, ceux qui sont gouvernés n'est pas acceptable dans une société moderne. Les membres du corps politique ont le droit de participer directement aux prises de décision qui touchent leur vie et celles de leurs collègues, de leurs familles et voisins ainsi que le corps politique.

Note

1. Pour les plus récentes données sur les cas de COVID-19 dans les écoles albertaines, visitez le [site Web](#).

(Photos : K. Hertlein, A. Toombes, K. Campbell)



Site web: www.pccml.ca Courriel: forumouvrier@cpcml.ca